



DISPOSITIONS SAISON 2018/2019

U6-U7 MIXTE	2013-2014	155 € (1 séance)
U8 MIXTE	2012	155 € (1 séance)
U9-U10-U11G	2011-2010-2009	190 € (1 séance + matchs)
U9-U10-U11F	2011-2010-2009	220 € (2 séances + matchs)
U13F	2007 et 2008	220 € (2 séances + matchs)
U15 France	2005 et 2006	220 € (2 séances + matchs)
U15 occ ou territoires	2005 et 2006	220 € (2 ou 3 séances + matchs)
U18 Occ ou territoires	2002-2003-2004	220 € (2 ou 3 séances + matchs)
SENIORS	2001 et avant	230 € (2 séances + matchs)

Centre de formation	210 €
Loisirs (obligatoire pour les entrainements)	120 €
Coach/joueur ou Arbitre/joueur	100 €
Coach vacataire	60 €
Arbitre	40 €

Les arbitres licenciés au BLMA feront en échange 5 matchs d'arbitrage au minimum sur la saison sur les petites catégories au club. De plus, ils participeront bénévolement au tournoi Simone Raynal.

Dirigeant	70 €
Parents licenciés OTM/Responsable de salle	licence gratuite

Les parents licenciés se rendront disponible pour les évènements organisés par le club.

Licence T : Autorisées uniquement en U15 France

Mutations

- équipes championnats de France	offert
- jusqu'en U13 inclus	offert
- De U14 à Séniors	60 €

Réduction :

- 30% à partir du 2ème enfant d'une même famille
- 50% à partir du 3ème enfant d'une même famille



FICHE D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : Féminin Masculin

TAILLE : cm TAILLE DE VETEMENT* : 6 / 8 / 10 / 12 / 14 ANS ou XS / S / M / L / XL

Adresse :

Code Postal : Ville :

Coordonnées Joueur/se : Tel : Mail :

Coordonnées Mère : Tel : Mail : Profession

Coordonnées Père : Tel : Mail : Profession

Catégorie :

AUTORISATION DE DEPLACEMENT POUR LES MINEURS

Je soussigné Mr, Mme Autorise mon fils, ma fille

A utiliser les moyens de transport mis à disposition par les dirigeants du BLMA pour assurer les déplacements lors des diverses compétitions

AUTORISATION DE PREMIERS SOINS

Je soussigné Mr, Mme Autorise les dirigeants du BLMA à prendre toutes dispositions et à faire prodiguer des soins d'urgence en cas d'accident survenu à mon fils, ma fille

..... Tel portable.....

AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGES

Je soussigné Mr, Mme....., responsable légal de mon fils, ma fille....., autorise le BLMA :

- à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de son activité « Basket »
- à permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes ou réseaux sociaux.
- à diffuser l'image de mon enfant dans le cadre d'un projet sur un support papier, sur un CD-ROM ou sur un support vidéo
- à publier des photos de mon enfant sur internet www.blma.fr

* Equipement offert par le club (hors catégorie loisir) :

- 1 sweet à capuche Run&Jump
- 1 tee-shirt Run&Jump
- 1 sac à dos Run&Jump

Pour les licenciés loisir, un maillot sera offert

La signature de la demande de licence au BLMA vaut acceptation du tarif joint, des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Date : Signature.....



DOCUMENTS A FOURNIR

1. Fiche d'inscription dûment complétée.
2. La demande de licence et adhésion assurance à compléter. Le club prend en charge l'option A.
3. La charte d'engagements (uniquement pour les catégories évoluant en championnats de France)
4. Autorisation de déplacement et de premiers soins (pour les mineurs).
5. Le certificat médical (**obligatoire chaque année-datant de moins de 3 MOIS**).
6. 2 Photographies récentes (inscrire le nom au verso).
7. Chèques de cotisation à l'ordre de : BLMA (possibilité de régler en 3 fois)
8. Photocopie de la carte d'identité - Ou photocopie du passeport en cours de validité

En cas de mutation : fournir la lettre de mutation ainsi que le récépissé de dépôt du recommandé au club quitté

CHARTRE DU BLMA

Les engagements du BLMA

1. **DONNER** la priorité à la formation des jeunes joueurs, entraîneurs, arbitres, et **VALORISER** l'engagement bénévole au service de ce projet.
2. **RESPECTER** et **FAIRE RESPECTER** l'éthique et l'esprit sportif, sur et autour des terrains de basket.
3. **ORGANISER** des entraînements d'équipe, et des ateliers individualisés pour les catégories "jeunes", en nombre suffisant pour permettre une progression individuelle et collective
4. **METTRE EN PLACE** un encadrement adapté aux effectifs, formé et engagé dans un dispositif de formation continue.
5. **FOURNIR** le matériel en quantité suffisante : ballons, chasubles, matériel pédagogique...
6. **ENGAGER** les équipes dans les compétitions nationale, régionale ou départementale, en fonction des niveaux atteints.
7. **FORMER** ou **ORGANISER LA FORMATION**, et **PREPARER** aux validations, des futurs cadres pour le basket : entraîneurs, animateurs, arbitres, officiels de table de marque, et **ACCOMPAGNER LA PRISE DE FONCTION** de nouveaux dirigeants.
8. **SUSCITER** la rencontre entre adhérents, notamment au travers d'animations et de temps forts de la vie associative et sportive. (Loto, Tournoi Simone Raynal, tournoi Eric Koechlin).
9. **COMMUNIQUER** à l'interne via la presse, le site internet du club et les réseaux sociaux, pour favoriser la cohésion et **FAIRE CONNAITRE** dans la ville et à l'extérieur les actions du **BLMA**.
10. **RECHERCHER** tous les partenariats sportifs, institutionnels, financiers.





CHARTRE DU BLMA

Les engagements des joueurs (ses) du BLMA

1. **ADHERER** à l'association, **PAYER** sa cotisation et **SE CONFORMER** aux règles de fonctionnement.
2. **RESPECTER** l'encadrement et le travail de toute nature des bénévoles.
3. **ETRE PONCTUEL** aux entraînements et matches, **PREVENIR** de tout retard ou absence.
4. **PARTICIPER** à tous les entraînements, matches, et autres séances proposées.
5. **FAIRE PREUVE** d'esprit sportif sur le terrain et de respect, pour les adversaires, les officiels et le public.
6. **PRENDRE EN CHARGE** toute pénalité et frais engendrés par son comportement. (fautes techniques et disqualifiantes).
7. **UTILISER** avec soin les locaux et le matériel mis à disposition, à domicile et à l'extérieur, **SIGNALER** tout dysfonctionnement, **PRENDRE EN CHARGE** à tour de rôle le lavage des tenues.
8. **PLACER** les résultats de l'équipe avant les intérêts personnels.
9. **ACCEPTER** les choix sportifs de l'entraîneur et du club.
10. **PARTICIPER** aux manifestations et **CONTRIBUER** à l'organisation et au déroulement des temps forts de la vie associative. (Loto, Tournoi Simone Raynal, tournoi Eric Koechlin).

Signature du joueur

Les engagements des parents du BLMA

1. **PRENDRE CONNAISSANCE** des horaires et les respecter.
2. **S'ASSURER** de la présence du responsable d'équipe avant de laisser votre enfant.
3. **PRENDRE SOIN** des équipements mis à disposition de votre enfant.
4. **RESPECTER LES CHOIX** de l'équipe technique (entraîneurs, managers) qui travaille en accord avec le bureau et la commission technique du club.
5. **VENIR SOUTENIR ET ENCOURAGER** votre enfant et son équipe dans un esprit sportif, sans pour autant se substituer à l'entraîneur.
6. **PARTICIPER** à la vie du club. (Les parents des équipes U11 et U13F participeront bénévolement à la journée du tournoi Simone Raynal.)
7. **RESPECTER** le planning (en cas d'indisponibilité, prévoir un remplacement)
 - de transport – en effectuant les déplacements prévus avec toute la responsabilité que ça engage. Le départ et le retour des matches sont prévus majoritairement au gymnase.
 - de tenue de table, chrono, responsable de salle et buvette.

Signature des parents



STAGES D'ETE

CATEGORIES U9-U11-U13 (9H-16H du lundi au vendredi- Stage multi-activités)

Inscriptions à la semaine uniquement au 06.61.64.57.40

120 euros les 5 jours

Places limitées à 26 enfants.

Stage au gymnase Georges Brassens, Impasse des Roselières à Lattes.

PROGRAMME DU STAGE U9-U11-U13

	LUNDI 19-08	MARDI 20-08	MERCREDI 21-08	JEUDI 22-08	VENDREDI 23-08
MATIN 9H-12H	TENNIS AVEC LE CLUB DE LATTES	BASKET	TRAMPOLINE PARK	BASKET	JOURNEE A AQUALAND
APRES-MIDI 13H-16H	BASKET	GRAND BLEU	BASKET	TOURNOI DE 3X3	JOURNEE A AQUALAND

CATEGORIES U15-U18-Séniors

Horaires : 17H-20H du lundi 19-08 au vendredi 23-08– Stage Basket-Ball)

Inscriptions au 06.61.64.57.40

50 euros les 5 séances d'entraînements

ou

12 euros la séance

Places limitées à 20 joueuses.

Stage au gymnase Georges Brassens, Impasse des Roselières à Lattes.